

DOSSIER DE MARIAGE

**LA DATE DU MARIAGE NE POURRA ÊTRE DÉFINITIVE QU'AU DÉPÔT
DU DOSSIER COMPLET EN PRÉSENCE DES DEUX FUTURS ÉPOUX EN
TÉLÉPHONANT AU**

01.30.95.51.18

DOCUMENTS A FOURNIR :

Pour chacun des candidats au mariage :

- Attestation sur l'honneur de domicile (documents à remplir dans le dossier), accompagnés d'un justificatif de domicile récent au nom de chacun (quittance de loyer (nos manuscrite), appel de charges, taxes habitation ou taxe foncière, facture de téléphone fixe).
- Listes des Témoins (1 ou 2 témoins par personne pour les femmes mariés précisez le nom de jeune fille) accompagnée de la photocopie des pièces d'identité des témoins.
-

Pour les personnes de nationalité française :

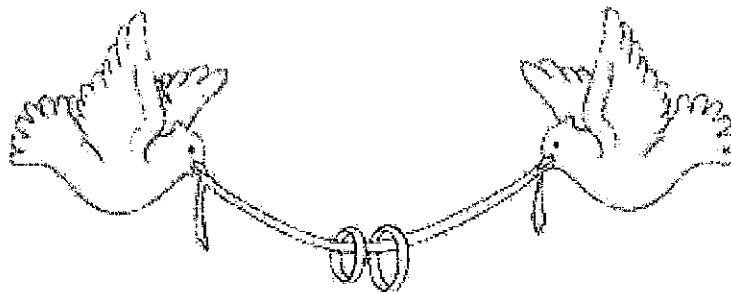
- La copie intégrale de l'acte de naissance daté de moins de 3 mois.
- La pièce d'identité des futurs époux.

Pour les personnes de nationalité Etrangères.

- Acte de naissance original de moins de 6 mois à la date du mariage (à demander dans le pays de naissance + la traduction établi par un traducteur assermenté par la cour d'appel).
- Certificat de coutume (établi au consulat ou ambassade de France daté de moins de 3 mois à la date du mariage.
- Certificat de célibat (établi au consulat, ambassade en France ou une attestation sur l'honneur pour certains pays ou le certificat de coutume n'est plus délivré)
- Pièce d'identité (Titre de séjour ou Passeport).

Autres pièces éventuelles :

- *Si vous avez des enfants nous ramener votre livret de famille.*
- Si un contrat de mariage est établi chez le notaire de votre choix, l'attestation vous sera délivrée 8 jours avant le mariage, il faudra la ramener en Mairie).
- Si l'un des futurs époux est veuf, fournir l'acte de décès de l'ancien conjoint.
- En cas de divorce, la mention doit figurer sur (l'acte de naissance. A défaut fournir une copie de votre divorce définitif).





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e) _____
NOM (en majuscules) et Prénoms

né(e) _____ à _____
Date Commune et département

atteste sur l'honneur

a) avoir mon domicile sis (Adresse complète) : _____

_____ depuis le _____

avoir ma résidence où j'ai résidé sans interruption : (adresse complète) _____

depuis le _____ jusqu'au _____

exercer la profession de : _____

b) que je suis célibataire : OUI NON (1)

c) que je n'ai pas contracté mariage à nouveau depuis celui célébré :

à : _____

le _____ avec : _____

(1) a - dissous par décès survenu le : _____

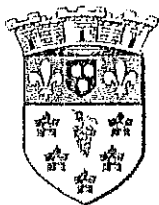
(1) b - dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le : _____

par _____

A _____ le _____
Signature

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 F à 4000 F ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originairement sincère.

(1) Rayer les mentions inutiles



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e) _____
NOM (en majuscules) et Prénoms

né(e) _____ à _____
Date Commune et département

atteste sur l'honneur

a) avoir mon domicile sis (Adresse complète) : _____

_____ depuis le _____

avoir ma résidence où j'ai résidé sans interruption : (adresse complète) _____

_____ depuis le _____ jusqu'au _____

exercer la profession de : _____

b) que je suis célibataire : OUI NON (1)

c) que je n'ai pas contracté mariage à nouveau depuis celui célébré :

à : _____

le _____ avec : _____

(1) a - dissous par décès survenu le : _____

(1) b - dissous par (jugement ou arrêt) de divorce rendu le : _____

par _____

A _____ le _____
Signature

En application de l'article 161 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amende de 400 F à 4000 F ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque aura sciemment établi ou fait attestation ou d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou un certificat originellement sincère.

(1) Rayer les mentions inutiles

A remplir par chaque futur époux

(ce formulaire doit être rempli très soigneusement afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte de mariage)

Renseignements relatifs à l'époux(se)

Renseignements relatifs à l'époux(se)

Nom

Nom

Prénoms

Prénoms

Né(e) le à

Né(e) le à

Profession

Profession

Situation antérieure au mariage : célibataire

Situation antérieure au mariage : célibataire

veuf(ve)

veuf(ve)

} de (1)

} de (1)

divorcé(e)

divorcé(e)

Fils/Fille de (2)

Fils/Fille de (2)

domicilié à (3)

domicilié à (3)

..... ou décédé

..... ou décédé

profession ou retraité

profession ou retraité

Et de (2)

Et de (2)

domicilié(e) à (3)

domicilié(e) à (3)

..... ou décédé(e)

..... ou décédé(e)

profession ou retraité(e)

profession ou retraité(e)

(1) Prénoms et nom du précédent conjoint

(2) Prénoms et nom

(3) Adresse complète

Renseignements complémentaires relatifs aux futurs époux et à la cérémonie de mariage

Si vous avez été adopté(s) en la forme simple précisez les nom, prénom(s) de l'adoptant suivi des profession et domicile ou de la mention décédé(e) :

Adoptant(e) du 1^{er} conjoint :
.....
.....
Adoptant(e) du 2^{ème} conjoint :
.....
.....

Contrat de mariage prévu :

OUI NON

A noter : en cas de contrat, fournir l'attestation notariale au plus tard 15 jours avant le mariage.

Nombre d'enfant(s) commun(s) :

A noter : présenter le livret de famille pour mise à jour.

Nombre d'invités prévus :

A noter : pour des raisons de sécurité, la salle des mariages ne peut pas accueillir plus de 80 invités.

Interprète à prévoir pour la cérémonie

OUI NON

A noter : les différentes étapes de la cérémonie de mariage (lecture du code civil, interpellation des époux, échanges des consentements, lecture et signature de l'acte) nécessitent une compréhension de la langue française.

Mariage religieux prévu :

OUI NON

Autorisation de publication du mariage dans la presse locale :

A noter : en plus de sa version papier, le bulletin municipal est disponible sur le site internet de la Ville www.issy.com

OUI NON

Futur domicile conjugal prévu

Commune : Département :

Adresse :

Coordonnées des futurs :

Nom et prénom :

☎ ☎

email

Nom et prénom :

☎ ☎

email

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service de l'état civil.

LISTE DES TEMOINS

↳ **A NOTER :** Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus au moins et maîtriser la langue française. Des conjoints peuvent être témoins ensemble. Les parents de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage soit par décision du juge d'instance.

1^{er} témoin - obligatoire

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

3^{ème} témoin - facultatif mais présence obligatoire le jour du mariage si désigné

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

2^{ème} témoin - obligatoire

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

4^{ème} témoin - facultatif mais présence obligatoire le jour du mariage si désigné

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)